

N°2025/02

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20/01/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 18

Date de la Convocation : 15/01/2025

OBJET : CREATION D'UN EMPLOI
D'ADJOINT TECHNIQUE AU SEIN DES
SERVICES TECHNIQUES POUR ASSURER
DES FONCTIONS DE MECANICIEN DANS
LA PERSPECTIVE DU DEPART EN
RETRAIRE DE L'AGENT ACTUELLEMENT
EN POSTE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

PRESENTS :

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Sandrine ROUSSEL – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS – Aline GUILLY

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Nicoletta FINKE-CAIOLA – Nicolas CAPY

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Jean-Jacques DEWARUMETZ – Christian GACQUIERE – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE – Valérie BOITEZ – Viviane GILBERT

SECRETAIRE DE SEANCE :

Sandrine ROUSSEL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Considérant le départ en retraite, courant 2025, de l'agent adjoint technique territorial en

charge des travaux de mécanique, d'entretien des véhicules légers et agricoles et du matériel des espaces verts,

Considérant les besoins du service et la nécessité au regard du parc de véhicules et de matériel de la commune d'assurer une période dite de « tuilage » qui consiste à faire former la personne nouvellement salariée aux spécificités du poste par la personne dont le départ est programmé,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de permettre une période de chevauchement de deux personnes sur les mêmes fonctions, pour se faire il s'avère nécessaire de créer un poste d'adjoint technique territorial au sein des services techniques.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité (**18 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **DECIDE** la création, à compter du 01/02/2025, d'un emploi permanent à temps complet relevant du cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux, à raison de 35/35^{ème} pour exercer des fonctions de mécanicien et d'entretien des véhicules légers et agricoles et du matériel des espaces verts et répondre de façon plus polyvalente aux besoins des services techniques,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de ces décisions.

Monsieur le Maire,

*- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.*

Fait et délibéré les mois, jours et an que dessus et ont signé le registre des procès-verbaux les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 20/01/2025



Le Maire
Henri DEJONGHE

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant	Temps
Direction DGS	1	Attaché	100%
Services Administratifs			
Référente du Pôle administratif et Officier d'Etat-civil	1	Grade des Adjoints administratifs ^{Paux de 2^{ème} Cl.}	100%
Assistante de gestion administrative et adjointe comptabilité	1	Grade des Adjoints administratifs	100%
Gestionnaire Comptabilité-RH	1	Grade des Rédacteurs	100%
Gestionnaire urbanisme-emplois aidés – Adjoint RH	1	Grade des Adjoints administratifs ^{Paux de 2^{ème} Cl.}	100%
Services Techniques			
Responsable des Services Techniques	1	Grade des Techniciens	100%
Responsable des Services Techniques (remplacement)	1	Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux	100%
Coordinateur des Espaces Verts	1	Grade des Techniciens Principaux de 1 ^{ère} CL.	
Responsable Evénementiel	1	Grade des Techniciens Principaux de 2 ^{ème} Cl.	100%
Peintre-Menuisier Fossoyeur	1	Grade des Adjoints Techniques Principaux de 2 ^{ème} Cl.	100%
Agent polyvalent-Menuisier	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Jardinier-Fossoyeur	1	Grade des Agents de Maîtrise Principaux	100%
Mécanicien-Ferronnier-Plombier	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Agent polyvalent - Mécanicien	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Conducteur d'engins - Agent polyvalent de l'espace rural	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Agent polyvalent de l'espace rural	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Maçon-Fossoyeur	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Electricien - Chauffagiste	1	Grade des Agents de Maîtrise	100%
Service Police Municipale			
Gardien de police	1	Grade des Brigadiers chefs Principaux	100%
Gardien de police	1	Grade des Gardiens-Brigadiers de Police Municipale	100%
Gardien de Police	1	Grade des Gardiens-Brigadiers de Police Municipale	100%
Service Animation			
Conseiller Culture	1	Grade des Adjoints d'Animation Principaux de 2 ^{ème} Cl.	100%
Service Entretien-Restauration			
Responsable d'office	1	Grade des Adjoints Techniques ^{Paux de 2^{ème} Cl.}	100%
Aide Cuisinier		Grade des Adjoints Techniques	100 %
Responsable des agents d'entretien	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Agent de service polyvalent	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Agent de service polyvalent	1	Grade des Adjoints Techniques ^{Paux de 2^{ème} Cl.}	80 %
Agent de service polyvalent	1	Grade des Adjoints Techniques	80%
ATSEM	1	Grade des Adjoints Techniques	80%
ATSEM	1	Grade des Adjoints Techniques	100%

